

Procès verbal de Réception
provisoire des bâtiments
6 et 7 du Complexe AXA MARITIMES

26

L'an deux mille treize, le dix huit mars.
(18/03/2013). La commission sous citée
a procédé à la Réception provisoire
des bâtiments 6 et 7 :

- D. Cheikh Diop / AXA ASSURANCES
- D. Seynabou Diouf Ndiaye / AXA DESIGN
- D. Mohamed Ngom
- D. Joseph Toundou / GETRAN
- D. Assane Ndiaye Fall / GETRAN.

- Avons reçue les corps d'état suivants réalisés à 100% -

- Gros œuvre.
- Carrelage sol. / faience.
- Aluminium
- Coffrets toilettes roulants
- Ramuseries métalliques
- Ramuseries bois (gaines techniques - PVC)
- Etanchéité.
- Pose luminaires.
- Pose appareils sanitaires & accessoires.

Avons reçus pour . 87%

27

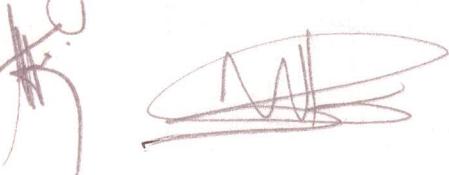
- La peinture intérieure
- La peinture extérieure

Avons pris des réserves pour :

- 1 - la pose des dalles en terrasse.
- 2) - Sur la plomberie = après les tests d'alimentation d'eau.
- 3) - Sur l'électricité : à tester après branchement électrique.
- 4) Sur les finitions intérieures (peinture dernière couche etc) après la pose des portes par Batinat et travaux de menuiserie. (Fissures à reprendre).

Ont signé :

Pour AXA.

Gérian


Archibégin

Soul